

L'URBANISATION DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN

François Moriconi-Ebrard *, Frédéric Dinard **

RÉSUMÉ. À partir d'une carte représentant la taille et la croissance des villes dans le bassin méditerranéen, l'article met en relation des faits objectifs avec quelques discours classiques sur l'urbanisation et la littoralisation. Cette approche contribue à montrer la nécessité du travail critique de déconstruction et d'objectivation de tout objet en géographie.

ABSTRACT. Using a map that shows the size and growth of towns in the Mediterranean basin, this paper confronts certain widely held views about urbanisation and « coastalisation » with objective facts. This approach shows the need for critical deconstruction and objectification of any object in geography.

RESUMEN. A partir de un mapa del tamaño y del crecimiento de las ciudades de la cuenca del Mediterráneo, el trabajo pone en relación hechos objetivos con algunas tesis clásicas sobre urbanización y littoralización. Se concluye sobre la necesidad de un trabajo crítico de deconstrucción y de objetivación de todo tema en geografía.

• LITTORAL • MÉDITERRANÉE •
URBANISATION

• COAST • MEDITERRANEAN • URBANISA-
TION

• LITORAL • MEDITERRANEO • URBANIZA-
CIÓN

Le point de départ de cette réflexion est une carte : un semis de plusieurs milliers d'agglomérations représentées par des cercles proportionnels à leur population et dont la couleur donne la croissance récente. L'exercice cartographique, au-delà de la représentation visuelle d'un phénomène dans l'espace, invite à une réflexion plus large sur les méthodes d'investigation en géographie. Cette question met en jeu l'articulation entre objets scientifiques et enjeux politiques. Le titre lui-même contient trois termes qui, faute de définition, pourraient relever de l'anecdote : comment peut-on mesurer l'*urbanisation* à un niveau international ? Comment peut-on définir une zone *littorale* ? Quelles sont les limites du bassin *méditerranéen* ?

1. Concepts et méthode

• *Urbanisation* – Lorsqu'on cherche à établir des comparaisons internationales, on se heurte très rapidement à un problème incontournable : celui de l'hétérogénéité des sources, des définitions et de l'origine des données. Trois points

essentiels posent problème : 1) les données démographiques ont des dates différentes selon les pays ; on doit les aligner sur une année commune, car les taux annuels de variation peuvent être localement très élevés ; pour la date choisie, nous avons interpolé les nombres d'habitants entre les recensements qui l'encadrent, ou projeté à partir du recensement antérieur ; 2) chaque pays possédant son propre système de définition des villes, il est impossible de comparer des données nationales brutes ; nous avons dû définir rigoureusement de la même manière toutes les villes, en choisissant un critère de délimitation « morphologique » (1), ce qui les rend strictement comparables ; 3) le seuil minimal de l'urbain a été fixé à 10 000 habitants, quel que soit celui de la définition nationale quand il existe.

Dans certains pays, l'application de cette méthode donne des décalages considérables avec les résultats officiels. Ce n'est pas le cas en Grèce et en Turquie mais, en France par exemple, le critère officiel de définition est bien morphologique, mais le seuil minimum de l'urbain est de

* CNRS, UMR ESPACE ; E-mail : moriconi@easynet.fr

** Université de Caen, GEOSYSCOM ; E-mail : dinard@geo.unicaen.fr

2 000 habitants, ce qui rendrait le semis des villes bien plus dense. Inversement, en Italie, l'agglomération morphologique est inconnue des statistiques officielles : des centaines d'agglomérations, qui sont des villes dans notre définition, disparaissent car elles sont absorbées par des agglomérations plus grandes, telles que Milan, Naples ou Turin. En Égypte, le nombre officiel de villes n'excède pas 200, alors que notre méthode identifie 850 agglomérations.

• *Méditerranée.* – La carte de base porte sur 6 000 agglomérations, rassemblant 386,5 millions d'habitants en 1995. Chaque agglomération est représentée par un point. Ce cadrage, centré sur la mer Méditerranée, représente *tous les pays qui ont une façade littorale méditerranéenne* : cette définition a été adoptée par commodité par le Plan Bleu (ONU) lors de la convention de Barcelone (1975). Huit de ces pays ont une façade littorale avec une autre mer (France, Espagne, Maroc, Turquie, Égypte, Israël).

Comment définir le bassin méditerranéen ? De quelque côté qu'on l'aborde, le problème est insoluble. Traditionnellement utilisée dans la définition du milieu méditerranéen, la limite de la culture de l'olivier conduirait à définir un type de ville ou de réseau urbain par une activité agricole souvent marginale dans l'économie urbaine. En se limitant aux villes littorales, on exclurait un grand nombre de cités dont les relations sont souvent tournées vers le littoral, et dans une région du Monde où la montagne est très présente. En incluant les bassins-versants des fleuves tributaires de la Méditerranée, il faudrait prendre le bassin du Nil jusqu'au lac Victoria, et la Volga au NO de Moscou. Si, l'histoire primant, on retenait le Monde romanisé, il faudrait élargir la carte jusqu'au Nord de l'Angleterre, dont la plupart des villes sont de création bien postérieure à l'époque romaine. Si l'on considérait des pays entiers, force serait d'inclure des villes fort éloignées du Monde méditerranéen, comme celles du Nord-Pas de Calais ou des oasis du Sahara, et d'en exclure de beaucoup plus proches, comme celles de Jordanie, du Sud du Portugal ou de Macédoine. Enfin, peu de liens unissent des espaces éclatés, que ce soit sur le plan religieux, linguistique ou culturel, voire simplement des échanges commerciaux. Les tensions internationales sont fortes : plusieurs frontières sont imperméables (Chypre, Liban-Israël, Israël-Syrie) ou très peu actives

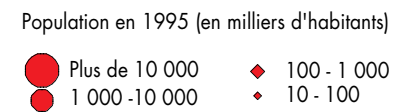
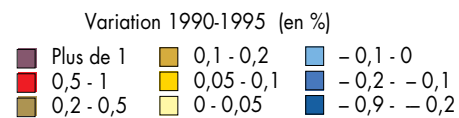
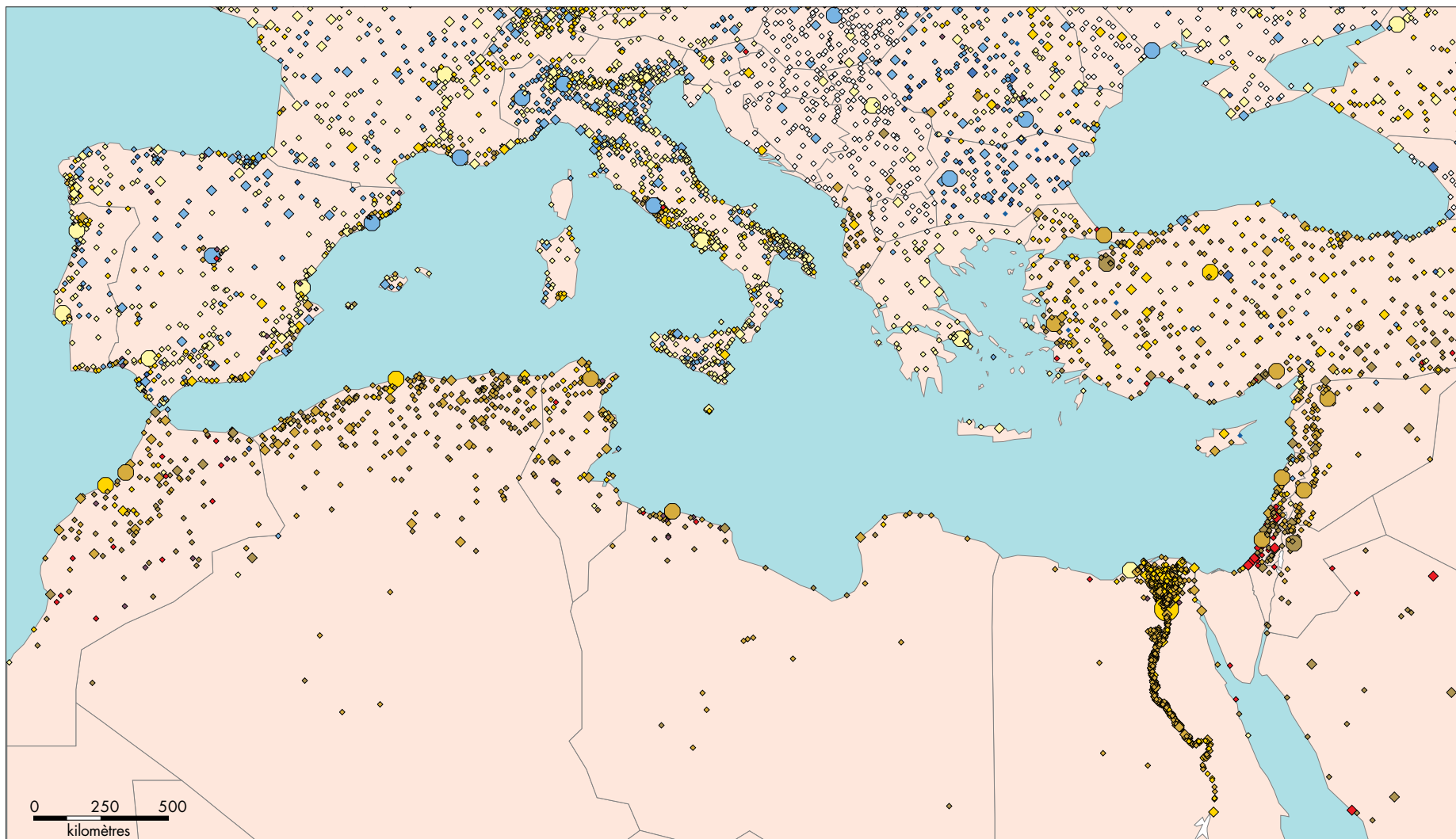
Zone		1950	1960	1970	1980	1990	1995
Maghreb	Littoral	65,7	43,4	36,2	33,1	19,6	21
	Intérieur	66,0	55,3	47,6	44,4	36,5	31,8
	Écart Intérieur-Littoral	0,3	11,9	11,4	11,3	13,7	10,8
Égypte	Littoral	20,1	14,5	12,6	10,7	8,2	7,5
	Intérieur	9,3	8,0	8,7	8,2	7,9	6,2
	Écart Intérieur-Littoral	10,8	- 6,5	- 3,9	2,5	- 0,3	-1,3
Machrek	Littoral	25,1	23,2	22,9	18,8	14,5	12,9
	Intérieur	35,4	30,6	25,7	19,6	16,3	15,5
	Écart Intérieur-Littoral	10,3	7,4	2,8	0,8	1,8	2,6
Turquie	Littoral	47,5	33,9	31,7	25,9	21,8	22,2
	Intérieur	59,2	51,0	39,0	33,8	29,5	28,9
	Écart Intérieur-Littoral	11,7	17,1	7,3	7,9	7,7	6,7

1. Évolution de l'espacement moyen des agglomérations des « départements » méditerranéens (en km). Source : GEOPOLIS, 1998. Calcul : DINARD F. Découpage utilisé : NUTS3 et équivalents hors d'Europe.

(Palestine-Égypte, Grèce-Turquie, Libye-Égypte...), et les échanges strictement transméditerranéens sont marginaux dans beaucoup d'économies. Le cadrage retenu pour cette carte (fig. 2) est donc simplement pratique et euclidien : il représente la partie au minimum méditerranéenne – le littoral – dans un environnement le plus large possible et pouvant être représenté dans une page.

• *Littoraux.* – Avec le développement du tourisme, l'accroissement des richesses et des échanges internationaux, le littoral apparaît comme une ligne convoitée des espaces nationaux. Fortes densités, capacité d'attraction, axes de communications : depuis quelques années, de nombreuses réflexions ont été lancées pour mieux cerner les causes et les impacts de la « littoralisation », qui tient une place privilégiée dans les programmes et colloques sur l'environnement (2). On y oppose volontiers une bande littorale en voie d'urbanisation totale et des espaces intérieurs se vidant de leur substance et de leurs habitants. Sur l'ensemble des 21 États ayant une façade méditerranéenne, la distance moyenne entre les agglomérations de plus de 10 000 habitants, pour les départements littoraux ou leur équivalent, est ainsi passée de 21,1 km en 1950 à 14,2 km en 1995 contre 23,4 km à 18,7 km pour les autres régions. Pourtant, dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, les disparités entre réseaux littoraux et intérieurs se sont au contraire réduites (fig. 1).

Il est inconcevable d'aborder la concentration littorale avec, comme élément de référence, un territoire aussi vaste que



2. Population du bassin méditerranéen : nombre et variation entre 1990 et 1995

celui des États, au risque d'amplifier le phénomène et d'en masquer les véritables enjeux. L'Égypte en grande partie tourne le dos à la mer; le peuplement récent du littoral se limite à la concentration de 200 000 habitants sur une mince bande littorale s'étirant d'Alexandrie à la frontière libyenne, et aux 250 000 habitants de la frange côtière méditerranéenne du Sinaï. De même, l'espace national syrien reste largement structuré par l'axe Alep-Damas. À l'inverse, la Tunisie oppose un espace littoral actif à un arrière-pays dépendant. La Libye, d'après les résultats du recensement de 1995 montre une littoralisation toujours plus forte, organisée autour des deux grandes métropoles, Tripoli et Benghazi, en dépit d'une volonté affirmée de promouvoir l'intérieur désertique.

Au nord, si certains littoraux continuent à connaître des soldes migratoires positifs, d'autres donnent des signes évidents d'essoufflement, voire de « délittoralisation ». Ainsi, la Toscane entre 1950 et 1980 a été fortement marquée par la littoralisation alors que, entre 1981 et 1991, seules 32 % des communes littorales ont vu leur population progresser, contre 40 % des communes de l'intérieur. Les causes en seraient la crise de l'industrialisation littorale, l'arrêt du développement touristique, les politiques d'aménagement favorisant le centre de la région.

En 1995, la population des agglomérations des régions littorales méditerranéennes s'élève à plus de 104 millions d'habitants, soit 42,6 % de la population totale des agglomérations des pays riverains sur 17,5 % de leur superficie totale. Cette proportion est restée stable depuis 1950. La littoralisation en Méditerranée concerne donc d'abord des mécanismes urbains régionaux. Pour l'ensemble du bassin méditerranéen, 59,1 % de la population urbaine des régions côtières se situe dans une bande de 5 km et 68,8 % dans une bande de 10 km.

2. Mythes et mesures

• *La Méditerranée-frontière.* – À l'échelle des continents, la Méditerranée n'introduit pas de rupture décisive dans le système de peuplement. Du point de vue des semis de villes, la coupure est en tout cas beaucoup moins forte que celle qu'infligent le Sahara et le désert d'Arabie au semis des points : Tripoli est plus proche de Malte que des oasis du centre de la Libye, les ports syriens plus proches de Chypre que de la vallée de l'Euphrate. Il n'y a pas davantage de coupure est-ouest : le Moyen-Orient s'inscrit en parfaite continuité avec l'Europe balkanique et danu-

bienne : on peut aller de Gaza ou du Kurdistan au delta du Rhin sans jamais avoir à parcourir plus de 50 km entre deux villes. Tout comme le mythe du « Rhin-frontière » a été renversé au fil des décennies unionistes européennes au profit d'un « axe rhénan », la Méditerranée n'est ni un obstacle, ni un trait d'union : elle sera ce que les volontés des politiques et des citoyens en feront.

• *La menace démographique du Sud.* – La différence entre l'accroissement démographique du Sud et celui du Nord reste sensible, mais un examen attentif de la carte révèle de grandes différences selon les États et les régions. Le bilan démographique de l'Italie est légèrement négatif; la majorité des villes y ont une population décroissante. Le phénomène inverse frappe la Bulgarie, d'où ont émigré plusieurs dizaines de milliers de Turcs depuis 1990. De même, la frontière de l'Albanie se distingue de celle de la Grèce (3). Les situations du quadrant sud-est se ressemblent, mais pour des raisons différentes : en Israël, la croissance urbaine est soutenue par l'immigration massive au cours de la période, qui compense un accroissement naturel modeste. En Turquie, l'exode rural reste sensible, tandis qu'en Égypte, il est devenu marginal. Dans ces pays, comme en Algérie ou en Syrie, on est loin des taux de natalité observés jusque dans le milieu des années 1970 (4). La multiplicité des situations interdit donc de généraliser l'idée d'une « menace démographique » venant des pays du Sud. Il existe des mécanismes beaucoup plus puissants, apparents sur la carte; l'un des plus visibles est celui de la métropolisation : les records de croissance, à l'échelle de chaque pays, sont enregistrés dans les petites agglomérations des auréoles des grandes métropoles.

• *Le déclin des grandes villes.* – Le taux de croissance des grandes agglomérations est toujours inférieur à la moyenne urbaine nationale (Le Caire, Alger, Alexandrie, Ankara, Athènes), pouvant même être nul ou négatif (Marseille, Gênes, Milan, Rome, Barcelone, Madrid) dans les pays à démographie nulle. Mais c'est surtout que la croissance se reporte vers les agglomérations de la grande périphérie : ce phénomène de desserrement urbain est particulièrement net autour de Barcelone, de Marseille, dans la plaine du Pô. Il n'est pas spécifique de la Méditerranée, ni même d'une position littorale. On observe donc un changement d'échelle dans l'organisation des foyers urbains, qui va de pair avec l'allègement des fortes densités des centres des anciennes agglomérations, et l'adoption de nouveaux modes de vie fondés sur les déplacements quotidiens vers

la grande ville. Cette expansion se poursuit autour des villes moyennes.

• « *Géocentrisme* » – Le mirage des rivages ensoleillés doit être relativisé. En France, les résultats du recensement de la population de 1999 montrent que les littoraux continuent à être attractifs, mais cela ne s'y limite pas à la Méditerranée, ni ne saurait être généralisé à toute la Méditerranée. Il n'existe guère ailleurs de « moteur » spécifiquement méditerranéen littoral, sauf localement pour des raisons climatiques (Libye) ou de commodité de circulation (Liban, Valence, Naples). En Algérie et en Égypte, seules une quarantaine d'agglomérations de plus de 10000 habitants sur 1125 sont situées au bord de la mer Méditerranée. Les systèmes urbains albanais ou yougoslaves sont également fortement tournés vers l'intérieur, celui du Maroc plutôt vers l'Atlantique que la Méditerranée, et la carte montre que le littoral méditerranéen turc est moins densément urbanisé que celui de la mer Noire. Les taches d'urbanisation se calquent encore largement sur la carte des densités rurales. L'Égypte a un record mondial absolu en la matière mais, dans une moindre mesure, c'est également le cas d'autres plaines (du Pô, de Valence, d'Israël), des zones basses (péninsule d'Apulie), des vallées en milieu aride (Algérie, Turquie); et, à l'inverse, celui des reliefs mieux arrosés que les plaines en milieu quasi désertique (Liban, Judée, Algérie, Jordanie, Syrie).

L'urbanisation du littoral a peu à voir avec le sens économique de la « ville », ou anthropologique et social du concept d'« urbanité ». Il ne faut pas confondre une « urbanisation des littoraux » avec une « artificialisation des côtes » qui n'a pas forcément engendré des structures urbaines très solides en Méditerranée. Si la capacité d'accueil de certaines localités est impressionnante, elle n'a fait croître fortement la population permanente que dans des cas très limités. Les activités induites (tertiaire supérieur, ports de conteneurs, casinos...) créent peu d'emplois. Ainsi, en Égypte, la plupart des centaines de villages de vacances construits dans les années 1990 ne sont occupés que par quelques familles de gardiens, même si le paysage évoque celui d'une urbanisation quasi continue entre Alexandrie et El-Alamein.

Sur la longue durée, les grandes métropoles conservent leur suprématie, qu'elles soient méditerranéennes ou non, littorales ou pas. Or ce même temps long signe le déclin mondial de cet espace régional, au point que même l'« explosion » démographique contemporaine n'a pas réussi à combler les écarts. La région méditerranéenne dans

son ensemble est celle qui a connu les plus faibles taux de croissance économique au Monde dans les vingt dernières années. Après avoir été l'une des dix plus grandes villes du Monde pendant près de mille ans (800-1750), Le Caire n'est plus qu'au quinzième rang mondial (11 Mhab.). De même, après avoir dominé de vastes empires ou de vastes réseaux commerciaux internationaux, Rome, Alexandrie, Grenade, Naples, Venise ou Gênes ne sont plus que des métropoles secondaires dans le système mondial des échanges.

Conclusion : un renversement des représentations

On peut tirer quantité d'autres observations d'une telle carte, qui n'est que l'une des images possibles à partir d'une base de données cohérente et complète. Déjà, elle montre à quel point l'on doit se défier des représentations irrationnelles et des discours mythiques dont est rempli l'espace géographique – à plus forte raison quand celui-ci est aussi mystérieux qu'un espace « méditerranéen » mal défini autour d'un vide, celui de la mer. Passant par l'exercice qui consiste à établir des conditions scientifiques à l'expérimentation, faut-il aussi s'étonner qu'une mesure rationnelle ne permette de confirmer aucune des idées reçues? C'est sans doute là l'un des intérêts d'une science géographique bien comprise.

(1) Une agglomération de la base de données GEOPOLIS est définie par la continuité du bâti, avec un seuil de distance maximum de 200 m entre les constructions.

(2) Concernant la Méditerranée, la concentration des hommes et des activités sur les franges côtières représente ainsi l'une des thématiques principales du Plan Bleu (ONU) et une priorité dans ses propositions d'action.

(5) À l'exception de la Slovaquie, il n'y a pas de données sur la période 1990-1995 pour l'ex-Yougoslavie. Le dernier recensement, datant de 1991, est antérieur à la guerre et une projection basée sur la période antérieure n'aurait pas de sens.

(6) En Égypte, le taux de natalité, après avoir atteint 45‰ au début des années 1950, a chuté de 39‰ à 28‰ en l'espace de 8 ans (1985-1993).

Références bibliographiques

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE, 1989, *Le Plan Bleu : avenir du bassin méditerranéen*, Paris : Economica.

DENIS E., MORICONI F., 1998, « La population de l'Égypte 1897-1996, les modalités régionales de la croissance », *L'Information géographique*, n° 1, p. 12-23.

FONTAINE J., 1998, « La population de l'Égypte 1897-1996, les modalités régionales de la croissance », *L'Information géographique*, n° 1, p. 34-39.

CORI, B., LAZZERONI M., 1995, « Vers une délittoralisation de la population en Toscane », *Méditerranée*, n° 1-2, p. 117-119.